

En devenant en 2005 archevêque de Paris, Mgr André Vingt-Trois succédait également au Cardinal Jean-Marie Lustiger à la présidence de la Fondation Notre Dame.

En conduisant avec constance bureaux et Conseils d'administration de la Fondation pendant plus de 12 ans, le Cardinal Vingt-Trois nous a invité, avec beaucoup de simplicité et l'économie de mots que chacun lui connaissait, à regarder les projets associatifs avec un juste discernement, portant un regard toujours renouvelé, bienveillant mais exigeant : demeurer à l'écoute des associations, quel que soit leur domaine d'intervention, rester humble vis-à-vis des difficultés du terrain tout en s'interrogeant sur la nécessité de reconduire indéfiniment des soutiens financiers en perpétuant des initiatives passées qui ne répondaient plus aux besoins actuels. Sans rechercher jamais la nouveauté ou le développement à tout crin, le Cardinal André Vingt-Trois était très attentif à porter un regard renouvelé sur les projets. Dans le même état d'esprit, dès lors que la Fondation Notre Dame est devenue fondation abritante en 2009, le Cardinal André Vingt-Trois a confirmé son soutien à KTO et au Collège des Bernardins en permettant la création des fondations éponymes. Il a également toujours souhaité que la Fondation Notre Dame puisse être au service d'autres diocèses, congrégations ou grandes associations, puis de familles, en accueillant à leur demande la création de fondations abritées. Il a été particulièrement attentif à la création de la Fondation Avenir du Patrimoine à Paris pour co-financer la restauration des églises parisiennes. Cet état d'esprit de service reste à la Fondation une ligne directrice qui nous est chère.